

Rapport de la commission : vie de l'association

CETTE COMMISSION EXISTE, DEPUIS 1997, créée à l'initiative de Martine Pringuet. Il y a un an, j'ai accepté de prendre sa succession. Une rude tâche, pour la néophyte que j'étais, mais Martine Pringuet nous a activement soutenues et aidées. Nous avons débuté notre commission avec 5 membres. Entre-temps, quelques défections, et une candidature ! Je remercie particulièrement Christine Guy, Marie-Pascale Bonnal et Olivia de la Panneterie, sans elles, je n'aurai aucun compte rendu à rendre...

La commission s'est réunie 5 fois, soit par demi-journée et ou journée entière.

Nous avons toujours informé les membres du Bureau national, cela pour une vue plus démocratique, et une parfaite transparence de nos actions.

Nous aurions souhaité que nos comptes rendus apparaissent sur le site Internet de l'ABF. Les difficultés rencontrées ne sont plus, à ce jour, d'actualité : un forum de discussion commence à se mettre en place, et il faut qu'il devienne le lieu privilégié pour les adhérents pour s'exprimer et la commission sera bien entendu leur interlocuteur pour tout ce qui concerne la vie de l'association et la diffusion de l'information par l'ABF.

Tout au long de cette année, nous avons travaillé sur plusieurs dossiers. Certains sont clos, d'autres en cours de traitement.

Dossier n°1 : comment gérer un groupe régional ?

Ce dossier est définitivement revu et corrigé. Nous avons effectué la réactualisation inhérente aux dernières élections nationales lors du Congrès de Metz (changement du Bureau et du Conseil national) et à la création de l'ABIS (Agence Bibliothèques Information Services). C'est pourquoi, il nous semblait extrêmement urgent que l'ABF ait un fonctionnement global et harmonieux au sein des groupes et sections, pour donner une image intègre de notre association. À ce jour, tous les présidents et les trésoriers des groupes régionaux ont pu prendre connaissance de ce dossier. Pour certains, il apparaîtra comme une évidence, pour d'autres (les nouveaux présidents et présidentes), comme un guide à suivre. C'est ce que la commission espère.

Dossier n°2 : le devenir des anciens élèves du diplôme ABF

Le questionnaire, après quelques hésitations sur le format et le contenu, a été expédié courant avril. Olivia a été d'une grande aide et d'une grande clairvoyance.

Les élèves des deux années scolaires précédentes, au nombre de 1 700, ont été invités, par ce questionnaire, à faire un bilan de leur enseignement et à nous faire partager leur expérience sur notre association. Une question sur leur emploi actuel a pu nous permettre de faire le point sur l'orientation professionnelle de ces anciens élèves. Leur courrier était accompagné des coordonnées réactualisées des groupes régionaux, de leurs présidents, ainsi que d'un bulletin de réadhésion, d'une couleur différente, ceci pour observer l'impact obtenu.

Sur les 1 700 envois, 155 personnes ont répondu, et 37 réadhésions ont été réalisées. Lundi 28 mai, nous avons commencé le dépouillement des réponses. Anne Verneuil, de la commission pédagogique et responsable de centre, nous a aidés à l'analyse. Le résultat et la synthèse de l'étude vous seront communiqués dans le dernier bulletin de l'année.

Par ailleurs, nous pensons envoyer un courrier à toutes les personnes qui nous ont répondu, lettre qui accompagnerait l'analyse des réponses.

Un courrier de bienvenue sera envoyé à toutes les personnes qui ont réadhéré, un courrier de relance est également envisagé. Par ailleurs, quelques lettres seront faites avant l'été, pour répondre à des questions personnelles et pour remercier certains correspondants de leur courrier qui nous a beaucoup touché...

Dossier n°3 : l'imprimé d'adhésion

Martine Pringuet suggérait un nouveau format. Pour des raisons de temps et de budget, nous nous sommes limités à un changement de couleur. Dès que les idées entraînent des finances supplémentaires, nous nous devons de réfléchir à l'impact de nos envies de changement. Cependant, nous ne réprimons pas les bonnes volontés, et nous faisons appel à l'imagination, de vous tous.

L'association ABF est votre association à tous, et nous

pensons que parmi vous, il y a des génies de la communication ! Le bulletin d'adhésion ainsi que la carte de membre sont à revoir, l'image de l'ABF aussi.

Nous sommes toutes d'accord, avec Martine Pringuet, pour lancer un concours d'affiche, affiche qui permettra de mieux situer notre association, dans le milieu professionnel.

Dossier n°4 : les professionnels de catégorie B et C au congrès

Jusqu'au début du mois d'avril, et ce malgré une nouvelle relance, nous n'avions aucune réponse d'aucun groupe à notre proposition de parrainage. Nous avons rencontré quelques difficultés à mettre en place cette décision. Je voudrais remercier les groupes régionaux qui nous ont suivis et qui ont permis la venue de 15 collègues de catégorie B et C : GIF, PACA, Alsace, Normandie, Rhône-Alpes, La Réunion, Champagne-Ardenne, Bourgogne et la section des BP.

Cependant, je suis convaincue que nous pouvons arriver à ce que tous les groupes parrainent deux agents de catégorie B ou C pour le congrès. Je crois qu'il nous faut sérieusement réfléchir à l'annonce de ce parrainage dans nos groupes pour qu'ils puissent répercuter cette information dans les établissements bien avant le congrès, car associer des collègues de ces catégories demande un travail sur un plus long terme, pour faire accepter l'idée que leur présence au Congrès leur sera bénéfique à tous points de vue.

Dossier n°5 : la commission au congrès

La commission « vie de l'association » vient d'animer un atelier au Congrès à Montpellier, le samedi 9 juin. Nous avons invité le président de la SER, Jean-Claude Annezer, et le président des BP, Pierre Bruthiaux. Nous avions souhaité que cet atelier facilite les rapports entre l'adhérent de base avec les responsables de l'association. D'où le souhait que les deux présidents nous accompagnent pendant ce moment de rencontre.

Il nous semblait important que les questions autour de la vie professionnelle : la carrière (concours, formation, statuts), la démocratie dans l'association et dans l'ABIS (qui siège et comment), les questions d'actualité (BAS, le droit de prêt...) puissent être soulevées. Le débat s'est centré sur deux points importants :

- les problèmes et les questions liés aux petites et moyennes bibliothèques, qu'elles soient rurales ou pas,
- le rajeunissement des bénévoles de l'ABF : comment les informer de l'association, les motiver. Une piste a été proposée. Les nouveaux agents des bibliothèques sont souvent lauréats de concours. Pourquoi ne pas interpellier le CNFPT, pour avoir le nom de la collectivité qui les a recrutés ?

Au départ de notre réflexion sur cet atelier, nous

avons pensé inviter les personnes responsables des commissions. Quand nous avons détaillé le programme, nous nous sommes aperçues que nous allions faire des doublons. L'idée de rencontre avec l'adhérent, ses questions, ses suggestions, nous a semblé l'axe majeur de cet atelier. Une trentaine de personnes étaient présentes à cette rencontre. Trois membres ont proposé de venir travailler avec nous, dès que nous aborderons le sujet des petites et moyennes bibliothèques. Pendant que nous animions cet atelier, débutait le congrès autour de la question : service public des bibliothèques et le paysage européen.

Nous avons réservé un accueil particulier, sur le stand de l'ABF, aux nouveaux congressistes. Ce fut un franc succès pour les anciens et nous espérons pour les nouveaux.

Dossier n°6 : faire connaître l'ABF

Comme Gwenaëlle Lancelot l'avait suggéré, le problème de la lisibilité de l'association en monde rural est un vrai problème que notre commission ne doit pas occulter. Marie-Pascale Bonnal proposait que nous adressions un courrier à tous les directeurs des BDP, qui ont des contacts avec la plupart des bénévoles qui travaillent en bibliothèque. De plus, il a été envisagé de faire une journée d'étude pour connaître ces bénévoles et leurs problèmes.

Ce dossier, vous l'avez vu, a été un des points soulevés pendant le débat de l'atelier.

Dossier n°7 : questionnaire d'évaluation

Chaque congressiste a été invité à répondre à un questionnaire d'évaluation du congrès. L'analyse des réponses donnera un aperçu du taux de satisfaction ou non. Les changements intervenus au congrès doivent être mesurés, le bilan sera un guide pour le prochain congrès.

Je souhaite poursuivre pour cette année encore mon engagement à la commission « Vie des adhérents » mais je voudrais voir notre groupe s'agrandir. Qui peut m'affirmer que 5 adhérents sont la représentation plurielle de notre association ? Dans notre existence de citoyen, nous parlons beaucoup de pluralité. Notre commission ne se conjugue qu'au féminin !

Martine Itier